

Le Journal communautaire
Eastbroughton.com

Numéro : 5-6

Décembre 2008



Une centenaire d'East Broughton : M^{me} Alphonsine Jacques

Dernière parution du journal

Le mot de l'éditeur

par Paul Simard

Merci à tous ceux et celles qui nous ont fait parvenir des textes tout au long de ces cinq dernières années. Ce fut pour moi très agréable, par ce mot de l'éditeur, d'entrer dans vos demeures à tous les deux mois.

Un gros merci également à toutes les personnes qui ont fait partie de l'équipe du journal pour leur implication. Sans elles, le journal n'aurait pas réussi à vivre durant cinq ans.

Comme plusieurs autres organismes, nous étions à la recherche d'une relève qui se fait rare. Nous ne l'avons pas trouvée et c'est bien regrettable. C'est donc ainsi que cette aventure se termine.

J'en profite pour souhaiter à tous, au nom de toute l'équipe actuelle du journal, nos meilleurs vœux pour la période des Fêtes.

Manon, Gilberte, Gisèle, Paul et Louise

Bonne lecture!



Joyeux Noël et bonne année 2009!



Équipe du journal décembre 2008

À l'édition et à la mise en pages : Paul Simard (Tél. :418 426-2473).

À la correction : Louise Noël, Gisèle Pomerleau, Manon Vachon.

À la transcription : Gilberte Latulippe, Louise Noël, Gisèle Pomerleau.

À l'écriture et à la recherche : tous ceux et celles qui ont fait parvenir un texte.

Aux rappels : Gilberte Latulippe, Louise Noël, Gisèle Pomerleau.

Les propos tenus dans les textes du journal n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas, le journal, et/ou l'éditeur, et/ou les membres de l'équipe du journal ne pourront être tenus responsables de leur incidence.

Les textes à caractère strictement commercial, les textes provocateurs ou les textes injurieux ne seront pas acceptés.

Le nombre de pages maximum du journal étant de 16, il se peut que nous ayons à couper la longueur de certains textes ou à ne pas inclure certaines photos à cause du manque d'espace.

Nous nous réservons le droit d'abrégé un texte reçu ou de ne pas le publier.

AFEAS

par Diane Proteau



La pub à nue fut présentée par deux intervenantes de La Gitée (maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale), Danielle et Sylvie. Elles nous ont aidées, par leur présentation dans des magazines, à faire une prise de conscience, nous démontrant que nous ne voyons pas nécessairement les messages véhiculés derrière les images. Savez-vous à combien d'annonces publicitaires nous sommes exposés à visualiser ou à écouter dans une journée? À au moins 2 000 par jour. Nous restons responsables de notre consommation; soyons vigilants.

L'Opération Tendre la main s'est déroulée au marché IGA d'East Broughton. Nous avons remis au-delà de 275 rubans blancs représentant le **non à la violence** sous toutes ses formes. Il y a eu également une sensibilisation à l'école Paul VI en remettant aux enfants une boule de Noël sur laquelle étaient inscrits des numéros de téléphone pouvant leur venir en aide, si besoin.

La violence dans notre société, ça concerne chacun et chacune de nous. **Agissons. Le silence n'est pas une option.**

Notre social de Noël du 6 décembre 2008 nous a réunis, lors d'une soirée très agréable, avec un souper préparé par chacune. La musique a su nous divertir. Nous remercions nos commanditaires qui, par leurs dons, nous ont permis de remettre de nombreux prix de présence. Merci pour votre participation en grand nombre.

Nous souhaitons de très joyeuses Fêtes à nos membres Afeas, à leur famille ainsi qu'à toute la population d'East Broughton et des environs.

Mot de la présidente

par Nicole Turcotte Gosselin

Lorsque nous arrive le temps des Fêtes, il est naturel de penser à ceux que l'on aime. Prenez le temps de célébrer avec vos familles dans l'amour et la paix.

Meilleurs vœux pour la période des Fêtes!

Que la nouvelle année qui vient vous comble de bonheur et de prospérité!

ACTION VOLONTAIRE D'EAST BROUGHTON

par Dolorès Nadeau

L'Action volontaire est un mouvement qui rend de grands services aux personnes qui ont besoin de soins de santé, en les conduisant et en les accompagnant aux établissements offrant ces soins.

Notre équipe de bénévoles est dévouée et discrète. Elle est composée de notre dynamique présidente, Claire Chabot, et de son équipe : Aline Bosa, Marcel Chabot, Isabelle Cliche, Lauréanne Cloutier, Marc-André Faucher, Jean-Clément Grenier, Solange Grenier, Yves Leblond, Dolorès Nadeau, Gemma et Clément Paré, Monique Roy, Marielle Vachon, Rémi Vachon et Rita Vachon. Ensemble, nous organisons quatre activités par année qui sont bien appréciées. Tous sont bienvenus.

Joyeux Noël et bonne année!

Nous vous souhaitons une parcelle de paradis ici-bas, en attendant de l'avoir dans l'au-delà.

BIBLIOTHÈQUE

par Louise Noël

Bénévoles honorées

Quatre bénévoles ont été honorées pour leurs années de bénévolat par le Réseau BIBLIO CNCA et les municipalités d'East Broughton et de Sacré-Cœur-de-Jésus. Il s'agit de : M^{mes} **Lynda Laplante (20 ans)**, **Guylaine Pomerleau (5 ans)**, **Denyse Guay Blouin (25 ans)** et **Lucie Roy (5 ans)** (de gauche à droite sur la photo). Félicitations et merci à toutes pour leur implication et leur dévouement!



Activités culturelles prévues pour 2009

- 1) **Une naissance, un livre.** Invitation à tous les parents d'un bébé né en 2008 à venir l'inscrire à la bibliothèque. Un sac-cadeau leur est remis. En mai.
- 2) **Club de lecture d'été TD pour les 12 ans et moins.** Inscriptions les 16 et 18 juin. Durée de l'activité : du 25 juin au 13 août. Prix à gagner pour les jeunes participants.
- 3) **Concours Donnez du volume à votre esprit.** Invitation aux familles à connaître la bibliothèque et à s'y abonner. Prix à gagner. En septembre.
- 4) **Conférence de M. André Harvey,** auteur de livres et conférencier bien connu. Sujet : Les 7 portes du bonheur. Lundi 14 septembre à 19 h 30 à la salle municipale de l'hôtel de ville d'East Broughton. Coût : 5 \$/personne. Prix de présence.

D'avril à septembre, surveillez l'annonce de ces événements à la bibliothèque, à certains endroits publics et sur le site Web du café Internet au <http://eastbroughton.com> .

Durant la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 19 décembre au 5 janvier.

À l'occasion de Noël et du Nouvel An, les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent leurs meilleurs vœux de joie, paix et prospérité.

CLUB DES CERFS D'EAST BROUGHTON

par Mathieu Rodrigue

À ne pas manquer : Le 31 décembre, c'est aux « cerfs » que ça se passe! Venez défoncer l'année avec nous, tout en ayant l'impression de revivre l'ambiance de l'ancien hôtel Poulin. L'excellente formation Feedback sera sur place. Admission gratuite et plaisir assuré.

Le 21 février 2009 : Randonnée « des vieux pots ». Désormais un classique. Plus de détails vous seront communiqués ultérieurement.

Notez qu'à partir du 18 décembre et ce, jusqu'au 4 janvier, le local du Club sera ouvert tous les jours dès 10 h.

Au nom du comité du Club des cerfs et de ses membres, nous aimerions vous souhaiter une joyeuse période des Fêtes.

CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 3065

par Jean-Roch Gauthier



Ce message est un témoignage de reconnaissance apporté aux organisateurs de la soirée offerte aux handicapés le 29 novembre 2008, à la salle des Chevaliers de Colomb d'East Broughton.

Nous avons ressenti une grande chaleur partagée entre les invités de marque qui étaient les handicapés et les très dévoués bénévoles.

Le lien qui unissait tout le monde est digne de mention. Nous tenions à le partager et à vous remercier des bons moments passés ensemble.

Nous en profitons pour vous souhaiter un joyeux Noël et une année 2009 remplie de bonheur, de partage et de fraternité.

Jean-Roch Gauthier, Grand Chevalier, son épouse Marcelle et les Chevaliers de Colomb Conseil 3065 d'East Broughton.

Rétrospective de l'année 2008 du Conseil 3065

par André Longval

Cette année 2008 fut remplie de joie et de défis multiples. Pour débiter l'année en beauté, le Grand Chevalier, Jean-Roch Gauthier, convoqua les frères Chevaliers au local pour les vœux du nouvel an.

Plusieurs défis nous attendaient en 2008 :

- L'organisation des déjeuners familiaux mensuels dont le maître d'œuvre est Jean-Claude Gagné aidé de son équipe de bénévoles. Il faut dire que Jean-Claude voit aux achats de marchandises et aux multiples aspects que comporte l'organisation de nos 10 déjeuners. Ce n'est pas une mince tâche.
- L'organisation de nos « sociaux » dont, entre autres, le souper à la fondue, le souper canadien et le social de Noël. Tous les Chevaliers se dévouent pour faire de ces soupers et danses, une réussite.

Il faut aussi dire que, durant l'année, un délégué voit à l'entretien du local. Notre président, secondé de ses directeurs, voit à ces tâches qui demandent beaucoup de temps. J'en profite pour remercier, au nom de notre Grand Chevalier, le président sortant Clément Lessard pour son dévouement et le travail formidable et titanesque accompli durant 4½ ans. Merci Clément. Il est remplacé par un jeune loup, Bertrand Bolduc.

Je ne peux terminer cette rétrospective sans parler de la commémoration des morts que notre Grand Chevalier organisa à notre local pour se rappeler et souligner la disparition de nos glorieux Chevaliers en 2008. Ce fut une première en ce genre. Notre Député de district, M. Réal Allard, et son épouse nous faisaient l'honneur de leur présence. Celui-ci apprécia cette belle et digne cérémonie qui servira d'exemple aux autres conseils.

Enfin, au nom de notre Grand Chevalier, Jean-Roch Gauthier, j'aimerais remercier tous les Chevaliers, tous les bénévoles et tous ceux qui ont travaillé au succès de cette année, car il est fier du travail colossal qui fut accompli.

LES PRESTATIONS, RENTES ET INDEMNITÉS. POUR FACILITER LA VIE DE CEUX QUI RESTENT...

Recherche : Dominic Guay

Lors d'un décès, les membres de la famille d'un défunt ont droit à certains montants d'argent du gouvernement et des compagnies d'assurances (si le défunt y souscrivait). Cette chronique se veut un survol de ces prestations, rentes et indemnités.

LES PRESTATIONS :

1) LA PRESTATION DE DÉCÈS. C'est une somme d'argent versée en un seul montant suite au décès d'une personne qui cotisait au Régime des rentes. Cette prestation sera versée à la personne qui a assumé les frais funéraires si elle en fait la demande dans les 60 jours suivant le décès. Après ce délai, cette somme d'argent revient à la première personne qui en fait la demande à la Régie des rentes du Québec soit : aux héritiers ou aux ayants droit ou, encore, à la personne qui a acquitté les frais funéraires.

2) LA PRESTATION DE DÉCÈS DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. Si les frais funéraires ne peuvent être assumés, il existe des prestations spéciales qui peuvent être versées par la Sécurité du revenu. Pour vous renseigner, adressez-vous à un centre Travail-Québec.

LES RENTES :

1) LA RENTE DE CONJOINT SURVIVANT. Les modalités varient d'un cas à l'autre, il est préférable de se renseigner individuellement sur les modalités de cette rente.

2) LA RENTE AUX ENFANTS D'UN COTISANT DÉCÉDÉ. Encore ici, plusieurs éléments sont à évaluer (l'âge de l'enfant, son état civil, etc.). Il est donc préférable de vous informer directement à la Régie des rentes du Québec.

LES INDEMNITÉS :

1) LES INDEMNITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC: Lors d'un décès par accident de la route, les héritiers du défunt peuvent recevoir une indemnité. Pour savoir si vous y avez droit, communiquez avec la Société de l'assurance automobile du Québec.

2) LES INDEMNITÉS DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. Lors de décès par accident de travail ou par suite d'une maladie professionnelle, le conjoint, les personnes à charge ou les parents du défunt ont droit à diverses indemnités. Pour savoir si vous pouvez réclamer cette indemnité, communiquez avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

3) L'ACTE DE CIVISME ET L'ACTE CRIMINEL. Lors du décès d'une victime d'un acte criminel ou d'une personne ayant accompli un acte de civisme ayant causé sa mort, ses personnes à charge ont droit à certaines indemnités. Pour faire la demande de cette indemnité, veuillez vous adresser à la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) ou dans les bureaux régionaux de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

4) LES ASSURANCES. Vérifiez également si le défunt souscrivait à une police d'assurance vie. Si vous ne trouvez aucune police dans le coffret de sûreté ou dans les effets personnels du défunt, vous pouvez faire effectuer une recherche de polices d'assurance vie en vous adressant à l'Association des compagnies d'assurances de personnes.

5) LES AUTRES PRESTATIONS. Vous pourriez avoir droit à certaines prestations ou indemnités selon les causes du décès ou le statut du défunt. Il est important de bien vous informer.

6) LES CONGÉS SPÉCIAUX. Selon votre lien avec le défunt, la Loi sur les normes du travail donne droit à ces congés. Pour plus de renseignements, consultez la Commission des normes du travail.

Pour vous y retrouver dans tous ces formulaires et démarches parfois fastidieuses, n'hésitez pas à communiquer avec les organismes concernés ou à demander de l'aide à une personne de confiance. Vous trouverez les numéros de téléphone des organismes mentionnés dans cette chronique dans les pages bleues de votre annuaire téléphonique.

Source : Fédération des coopératives funéraires du Québec

LE CELI

par Bernadette Fortin

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI), incontournable en 2009

À compter de 2009, les résidents canadiens âgés de 18 ans et plus pourront utiliser un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour accumuler des capitaux à l'extérieur de leurs régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) sans avoir à verser d'impôts sur les gains réalisés à l'intérieur du CELI. De plus, surprises de taille, les retraits ne seront pas imposables et ils donneront droit à des cotisations futures. Ainsi, il sera toujours possible de renflouer le compte. Les débuts seront modestes, compte tenu de la limite annuelle de 5 000 \$, mais au fil des ans, cette limite sera cumulative, un peu comme les droits de contribution aux REER.

Les cotisations versées à un CELI ne seront pas déductibles à des fins fiscales. Par contre, toute somme accumulée dans un CELI ou retirée de celui-ci ne sera pas imposable. Pour les plus âgés d'entre nous, il s'agit d'un « retour vers le futur ». En effet, pendant les années 80 et au début des années 90, les contribuables canadiens étaient exemptés d'impôts sur les premiers 100 000 \$ de gains en capital et sur les premiers 1 000 \$ de revenus annuels de placement. Éventuellement, les CELI offriront des avantages fiscaux aussi importants.

MESSAGE DU CENTRE D'EMPLOI

par Henriette Vachon

Le temps des Fêtes est l'occasion idéale pour exprimer notre reconnaissance et nos bons vœux aux personnes qui nous ont permis d'accomplir de belles réalisations pour l'année qui se termine. Alors, au nom du comité du Centre d'emploi, je souhaite une période des Fêtes remplie d'amour, de joie et de santé à tous les jeunes que nous côtoyons chaque été. Que l'an 2009 vous permette de réaliser plusieurs de vos rêves!

Joyeuses Fêtes également à nos employeurs qui sont la base même de notre succès et à chacun de vous qui encouragez la génération de demain en participant à nos activités. Nous vous offrons nos vœux les plus sincères de bonheur.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2009!

Clinique de sang à East Broughton

par Rachel Blouin

En collaboration avec les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle et l'Ambulance Saint-Jean, une collecte de sang aura lieu le mardi 23 décembre 2008, de 13 h 30 à 20 h 30, au local des Chevaliers situé au 364, avenue du Collège, East Broughton.

Invitation spéciale à tous les jeunes de 18 ans et plus. Partagez un cadeau unique. Donnez du sang, donnez la vie!

Information : Rachel Blouin au 418 427-3796.

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE

par Nathalie Boulanger

Le Club de patinage est en pleine effervescence en cette période de l'année, avec plus de 60 inscriptions pour cette saison 2008-2009. Pendant le mois de décembre, nos patineuses passent des tests de danse et de style leur permettant d'évoluer dans leurs disciplines.

Le père Noël nous a visité le 13 décembre.

Veillez prendre note que l'horaire de patinage sera changé pour la période des Fêtes Consultez le site Web du café Internet d'East Broughton (<http://eastbroughton.com>) pour connaître les heures de patinage de vos jeunes ainsi que l'information qui vous y sera transmise.

Nous sommes déjà à préparer le spectacle de fin d'année qui aura lieu le 28 mars 2009. Janvier et février seront des mois de compétitions pour nos patineuses; nous leur souhaitons bonne chance.



Conseils d'une esthéticienne

par Nathalie Boulanger

La perte de poids

Pour plusieurs, la période des Fêtes est un cauchemar. La prise de poids fait partie de la tradition et le 1^{er} janvier, la perte de poids fait partie des résolutions...

Malheureusement, il n'existe pas de régime miracle. Il faut adopter un rythme de vie équilibré. Premièrement, vous devez trouver les aliments inappropriés dans votre alimentation quotidienne. Prendre en note tout ce que vous mangez pendant une semaine vous permettra de prendre conscience que le nombre de féculents ou de repas *fast food* que vous avalez est impressionnant et que le nombre de calories ingérées dépasse le nombre de calories dépensées au quotidien. L'alimentation et l'activité quotidienne deviennent une balance. Pour perdre du poids, il faut diminuer son apport de calories et augmenter son activité physique. Attention! Il faut manger suffisamment afin de ne pas perdre de masse musculaire, car de là le phénomène du yo-yo.

Il est possible de perdre du poids dans le plaisir. Cette semaine, remplacez au moins deux aliments inappropriés par deux autres plus santé. Et passez à l'action. Bougez un peu plus qu'à l'accoutumée... Choisissez n'importe quelles activités, pourvu qu'elles vous fassent plaisir et que vous bougiez davantage.

Qu'avez-vous à perdre à manger mieux? Des kilos. Qu'avez-vous à gagner en mangeant bien? Une belle peau, un teint radieux, un corps plus en forme, une meilleure estime de vous et plus encore...

Quand on est plus en forme, on est souvent plus joyeux. Et quand on est joyeux, on est bien plus beau! Votre corps révèle ce que vous êtes; prenez-en bien soin...

Vous aimeriez être coaché dans cette étape importante de votre vie? Vous pouvez me rejoindre au 418 427-2240. Il me fera plaisir de vous motiver et de vous conseiller.

Bonne période des Fêtes et bougez!

ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE (EAL)

par Gaétan Rodrigue

Le temps des Fêtes arrivent à grands pas; comment allons-nous le gérer? Pour plusieurs, ce temps n'est qu'une course contre la montre et n'est pas reposant du tout. Pour d'autres, c'est un temps de rassemblement familial, de réjouissance, de paix et de partage avec les plus démunis de leur communauté. C'est pourquoi cette année, l'Équipe d'animation locale (EAL) a voulu collaborer à sa manière avec le comité de la St-Vincent de Paul en installant des boîtes à l'église pour la cueillette de denrées non périssables pour tous les gens de notre communauté qui veulent y participer. Dans l'fond, qui de nous n'est pas un démuné? On perd nos moyens face à l'environnement, la pauvreté, la guerre, la drogue, l'alcoolisme, la maladie, la mort...

Avec l'arrivée de l'an 2009, soyons plus à l'écoute, plus tolérant et mettons de côté le jugement. Soyons solidaire, car c'est ainsi que nous arriverons à créer un monde meilleur, rempli DE PAIX, D'AMOUR, D'ESPÉRANCE ET DE PROSPÉRITÉ.

JOYEUX TEMPS DES FÊTES à chacun de vous!

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS QUADS (FQCQ)

par Denis Bergeron

En tout premier lieu, permettez-moi de remercier les responsables du Journal EastBroughton.com qui me permet d'entrer en contact avec tous ceux et celles qui pratiquent ce sport sans être membres de la FQCQ.

Je profite aussi de cette occasion pour souhaiter à tous les lecteurs et à leurs proches de passer la plus belle période des Fêtes jamais vécue et que l'année nouvelle vous apporte tout ce que vous désirez le plus.

Au Québec, la SAAQ compte environ 335 000 véhicules tout-terrains immatriculés. En plus d'être utilisé comme véhicule outil, le VTT a aussi comme caractéristique principale d'être utilisé comme véhicule sport praticable à longueur d'année.

Changement très important : Le transport d'un passager sur un VTT a toujours été interdit; par contre les quadistes bénéficiaient d'une certaine tolérance de la part des policiers. Mais, le 28 septembre 2007, le ministère des Transports avait émis un avis à la Sécurité publique afin de faire respecter la loi et d'émettre des constats d'infraction à ceux qui ne respectaient pas cet article de la loi. La Fédération a engagé des actions pour faire accepter le passager. Après plusieurs tentatives et essais en laboratoire et en sentiers, la ministre, madame Boulet a annoncé, le 31 octobre 2008, qu'elle va amender la loi pour accepter le transport d'un passager sur un quad dans les sentiers fédérés. Seuls les véhicules dont le fabricant a installé un **porte-bagages** et autorisé un **poids additionnel** pourront se prévaloir de ce droit. Il y aura cependant certaines conditions à respecter qui seront connues un peu plus tard.

Autres aspects légaux.

Les véhicules hors route sont régis par une loi et deux règlements. Voici quelques articles de la loi méconnus qui peuvent être appliqués en tout temps par les agents de la paix et les agents de surveillance de sentiers :

- Tout véhicule qui circule au Québec, **peu importe le lieu**, doit être immatriculé et la plaque doit être visible et solidement fixée à l'arrière du véhicule.
- Nul ne peut consommer de boissons alcooliques à bord soit d'un véhicule hors route, soit d'un traîneau ou d'une remorque tiré par un tel véhicule.

- Une municipalité peut, par résolution, autoriser la circulation des VTT sur son territoire sur une distance de moins d'un kilomètre. Par règlement, elle peut aussi autoriser la circulation sur une plus grande distance.

Article 6.

Il est interdit de retirer l'équipement nécessaire au bon fonctionnement d'un véhicule hors route, d'un traîneau ou d'une remorque dont le fabricant a muni ceux-ci. Est également interdite toute autre modification de véhicule susceptible de diminuer sa stabilité ou sa capacité de freinage ou d'accroître sa puissance d'accélération ou susceptible d'augmenter les émissions de bruit ou le rejet d'hydrocarbures dans l'environnement. Infraction passible d'une amende de 100 \$ à 200 \$.

Article 6.1

Nul ne peut vendre, louer ou mettre à la disposition de quiconque, ou offrir de vendre, de louer ou de mettre à la disposition de quiconque un système d'échappement d'un véhicule hors route qui a pour effet d'augmenter les émissions de bruit ou le rejet d'hydrocarbures dans l'environnement en comparaison à ceux émis ou rejetés par un système d'échappement installé par le fabricant.

Infraction passible d'une amende de 250 \$ à 500 \$.

Espérant que ces quelques renseignements pourront vous être utiles.

MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES (MFC)

par Micheline Vachon

Dans la course folle du temps des Fêtes et de la surconsommation, lentement, la magie s'installe dans nos maisons. Une atmosphère de fête flotte dans l'air; c'est un temps propice aux rapprochements et aux réunions familiales. Comme on est tout près de la fête de la Sainte Famille, je vous invite à lire le texte de Georges Madore : *Lettre à mon enfant*.

Cher enfant,

*En cette fête de la Sainte Famille, j'aimerais te faire une promesse. Mais d'abord, je dois te dire **ce que je ne peux te promettre**. Je ne peux te promettre une bonne santé, ni le succès dans ta carrière. Je ne peux te promettre la rencontre de l'amie ou du conjoint idéal(e). Toutes ces choses dépendent en grande partie de toi et des autres.*

*Mais, **ce que je peux te promettre**, c'est d'être là. Si la santé te manque, je te veillerai et ma présence appellera ta guérison. Si l'échec te brise, je serai là pour te dire que moi, je croirai toujours en toi. Si la solitude t'accable, mon sourire, ma voix te tiendront compagnie aussi longtemps que tu voudras. Et si, par malheur, la mort rôdait autour de toi, je prierai avec toi Celui qui t'a donné l'existence. Il ne triche pas avec ses promesses : quand il donne la vie, il la donne pour toujours. Voilà une promesse : je veux accompagner ta vie, moi qui te l'ai transmise, aussi longtemps que Dieu le voudra.*

Reconnaissance pour votre précieuse présence à chacune des rencontres. Nos activités reprendront le 27 janvier 2009.

L'équipe du MFC vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2009.

MAISON DES JEUNES

par Marie-Claude Roy

Le conseil d'administration de la Maison des jeunes tient à remercier toute la population d'East Broughton pour ses précieux dons lors du barrage routier tenu le samedi 13 septembre 2008, aux feux de circulation de la route 112.

L'événement fut un succès. Nous avons amassé un montant de 2 750 \$. Tout cet argent servira d'abord au maintien du fonctionnement de la Maison des jeunes et à l'organisation de diverses activités pour les jeunes qui fréquentent notre organisme.

Depuis le printemps dernier, le taux d'achalandage s'est nettement amélioré et un nouveau conseil d'administration est en place qu'il me fait plaisir de vous présenter :

M ^{me} Annie Rodrigue, présidente;	M. Vincent Vachon, administrateur;
M ^{me} Marie-Andrée Vachon, vice-présidente;	M. Daniel Paré, administrateur;
M ^{me} Nathalie Boulanger, secrétaire;	M. Benoît Labrecque, administrateur;
M ^{me} Isabelle Audit, trésorière;	M ^{me} Francine Drouin, administrateur;
	M ^{me} Geneviève Faucher, administrateur;
	M ^{me} Martine Clercq, administrateur.

Les membres du conseil d'administration ont plein d'idées et travaillent en étroite collaboration avec la coordonnatrice, Marie-Claude Roy, et les animateurs, Valérie Lachance, Vincent Cloutier et Marie-Christine Rouleau. Nous sommes présentement à travailler à la formation de divers comités formés de jeunes (comité décoration, comité cantine, comité disco, etc.) et à l'organisation de différents ateliers (ateliers maquillage, auto-défense, premiers soins, danse, sculpture, etc.). Vous pouvez consulter le calendrier d'activités prévues pour les trois prochains mois sur le site Web du café Internet au <http://eastbroughton.com>.

Les jeunes qui fréquentent la Maison des jeunes sont plein d'enthousiasme et participent activement aux activités de bénévolat. Nous lançons une invitation aux jeunes âgés de 11 à 17 ans qui ne connaissent pas la Maison des jeunes à venir faire un tour ainsi qu'à tous les parents des jeunes qui fréquentent notre organisme pour rencontrer les animateurs et ce, en tout temps sur les heures d'ouverture qui sont de 18 h à 22 h le vendredi, de 13 h à 16 h et 18 h à 22 h le samedi.

En terminant, nous profitons de l'occasion pour lancer une invitation à tout adulte qui désire s'impliquer auprès des jeunes à nous contacter au 418 427-2240 ou au 418 427-3225. Nous tenons aussi à souhaiter à tous et chacun un **joyeux temps des Fêtes en famille et une bonne année 2009**. Pour la Maison des jeunes, nous nous souhaitons pour l'année 2009, une année remplie d'énergie positive et de projets de toutes sortes pour vos adolescents et adolescentes. C'est l'engagement que nous prenons en tant que conseil d'administration, coordonnatrice et animateurs.

POPOTE ROULANTE

par Lise Thivierge

Joyeux Noël et bonne et heureuse année. Que la paix, la santé et le bonheur soient présents à chaque jour 2009!

Pourquoi ne pas profiter de ce temps propice aux étrennes pour gâter ceux qui ont moins de santé ou de mobilité ou qui manquent de stimulants pour bien se nourrir? Offrez-leur les services de la popote

roulante : un repas chaud, au prix modique de 5,75 \$ chacun, livré 2 fois par semaine à domicile par des bénévoles. C'est également une suggestion de cadeau à s'offrir; pourquoi pas?

Nous avons toujours besoin de bénévoles afin de maintenir nos équipes. Si vous avez un peu de temps, soit environ 3 heures par mois, joignez-vous à nous. Pour information, communiquez avec Denise Cliche Roy (418 427-3802) ou Lise Gosselin (418 427-3132).

Unité Pentes-Côtes

par Judith Thibodeau

En cette période de réjouissance, nous désirons remercier tous ceux et celles qui ont participé, de quelques manières que ce soit, aux différentes activités de financement tenues au cours de l'année 2008 au profit de la Fabrique d'East Broughton. Merci de votre grand soutien.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un très joyeux Noël rempli d'amour, de joie et de paix ainsi qu'une bonne et heureuse année 2009.

Paolo, Nelson, les membres du conseil de fabrique ainsi que les membres du comité de financement.

Soirée canadienne

Une véritable réussite grâce à vous! Nous tenons à remercier sincèrement tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la préparation et à l'organisation de cet événement. Merci aux invités spéciaux pour leur partage, aux participants pour leurs grands talents ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont assisté à cette activité. Un merci bien spécial aux organisateurs et organisatrices, aux musiciens et musiciennes, aux membres du comité de financement, à tous les généreux commanditaires ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont investi avec enthousiasme temps, énergie et disponibilité.

Cette activité a permis d'apporter à la Fabrique la jolie somme de 4 207, 57 \$. Merci!

Le comité de financement et le conseil de fabrique.

DVD ou cassette de la soirée canadienne

Tous ceux et celles qui désirent se procurer un DVD ou une cassette VHS de la soirée (au coût de 20 \$) sont invités à communiquer au secrétariat au 418 427-2323.

Le monde municipal

Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus

par Marie-France Létourneau

MEILLEURS VOEUX DU TEMPS DES FÊTES!

Que ce temps de festivités soit, pour vous et vos proches, un moment de répit agréable, teinté de fraternité, d'amour et d'authenticité!

C'est dans un esprit d'amitié que nous vous souhaitons nos meilleurs voeux de bonheur. Que la nouvelle année vous apporte joie, santé et prospérité!

En cette grande occasion porteuse de si belles traditions, nous vous souhaitons de très joyeuses Fêtes et une heureuse année 2009.

Le conseil municipal de Sacré-Coeur-de-Jésus.

Regroupement des personnes handicapées physiques de la région de Thetford (RPHPRT)

par Jessica Labbé

Thetford Mines, le 1^{er} décembre 2008 – En 1985, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a décrété le 5 décembre *Journée internationale des bénévoles*. Le Regroupement des personnes handicapées physiques de la région de Thetford (RPHPRT) profite de l'occasion pour rendre hommage à ces derniers et les remercier pour tout le travail effectué au sein de l'organisme au cours de l'année.

En effet, les bénévoles du RPHPRT œuvrent, selon leurs compétences et intérêts, dans diverses sphères d'activités. Certains planifient et animent des activités de loisirs, siègent au conseil d'administration ou participent à divers comités. D'autres sont jumelés à des membres afin de briser l'isolement ou offrent leur soutien au travail de bureau, en informatique, etc. « Nos bénévoles sont très importants; ils complètent ce qu'il nous serait impossible de faire seuls. Par leur implication, ils nous permettent d'offrir un meilleur service à nos membres. Ils représentent pour eux, bien souvent, une personne significative », soulignent les intervenants de l'organisme.

Le Regroupement des personnes handicapées physiques de la région de Thetford est un organisme à but non lucratif ayant comme principale mission l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec des limitations physiques et sensorielles. Celui-ci s'adresse à toutes ces personnes ainsi qu'à leur famille et leurs proches.

CAFÉ INTERNET

par Paul Simard

À compter du mois de janvier 2009, nous prévoyons offrir gratuitement une formation qui s'adressera aux personnes débutantes en informatique. Il est maintenant temps de réserver votre place afin de pouvoir profiter de ce service. Vous pouvez me contacter au 418 426-2473 (Paul Simard).

Parmi nos services, nous offrons : copie et impression de documents en noir et blanc et en couleurs; numérisation, impression et agrandissement de photos; transfert de cassettes VHS sur disques DVD ainsi que numérisation de diapositives et de négatifs 35 mm.

Le café Internet sera fermé du 19 décembre au 5 janvier

Je profite de cette occasion pour remercier la clientèle qui nous visite régulièrement et, au nom de tous nos bénévoles je vous souhaite :

Joyeuse période des Fêtes 2008-2009!

CHAMBRE DE COMMERCE D'EAST BROUGHTON

par Annie Roy

La Chambre de commerce d'East Broughton tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'achat local durant l'année 2008. C'est grâce à vous que nous pouvons garder nos commerces et maintenir tous les emplois créés. Vous contribuez par le fait même au développement de notre économie locale.

Pour la nouvelle année qui s'en vient, nous vous encourageons à faire de même. Et pour ceux qui ne magasinent pas souvent chez-nous, prenez comme résolution de faire au moins une visite dans nos commerces de la place. Ceux-ci ont besoin de vous pour progresser afin de toujours s'améliorer.

Au nom des commerces membres et du conseil d'administration de la Chambre, nous vous disons merci pour votre encouragement et nous vous souhaitons :

Joyeux Noël et bonne année 2009!

Comité Visiteurs Soleil (Centre d'hébergement Marc-André-Jacques)

par Adrienne Lecours

Les bénévoles se rassemblent à la résidence pour organiser diverses activités afin d'apporter des petits bonheurs aux bénéficiaires pour briser leur solitude.

Voici une rétrospective des activités offertes en 2008 et qui ont été bien appréciées :

En avril, une partie de sucre fut organisée au son de la musique de MM. Ludger Thivierge et Adrien Vachon. En mai, à la fête des Mères, un bracelet de fleurs fut remis aux dames. En juin, à la fête des Pères, une fleur pour boutonnière fut donnée aux messieurs. En juillet, une dégustation de crème glacée fut offerte lors d'une journée particulièrement chaude. En août, il y a eu une épluchette de blé d'Inde. En septembre, différents desserts aux pommes ont été préparés par les bénévoles du comité; le tout, accompagné de chants interprétés par M. Félicien Gilbert. En décembre, une pièce de théâtre intitulée *Une naissance à East Broughton* fut présentée et M. Benoît Jacques nous a divertis par de beaux chants de Noël et de la musique d'ambiance. Pour cette occasion, un autre comité de bénévoles s'était chargé de la dégustation de délicieuses bouchées sucrées.

Aussi, à l'anniversaire de naissance des bénéficiaires, les fêtés du mois ont droit à un repas préparé par un restaurant et payé par le comité des Visiteurs Soleil. Les membres des familles peuvent accompagner leurs parents, à leur frais. Le tout est dégusté dans une salle aménagée spécialement pour eux.

Le comité Visiteurs Soleil est parrainé par le Noël du Bonheur (fondé par l'abbé Jean-Marie Brochu). Il œuvre au Centre d'hébergement Marc-André-Jacques depuis 17 ans. C'est une grande satisfaction pour les bénévoles d'apporter un peu de bonheur aux résidents et de les voir heureux et souriant les récompense au centuple.

Les membres du comité sont : Marthe Faucher, présidente; Bertrand Drouin, vice-président; Adrienne Lecours, secrétaire; Gilberte Latulippe, trésorière; Monique Blouin, Pierrette Cliche, Françoise Fortier, Valentine Lachance et Carmelle Roy, administratrices.

Message du comité de la St-Vincent de Paul

Cette année, il n'y aura pas de collecte générale dans les paroisses de Sacré-Cœur-de-Jésus et d'East Broughton.

Nous vous invitons à déposer votre don en argent, si vous le désirez, dans des boîtes spéciales situées à la Caisse Desjardins de Broughton et à la pharmacie Familiprix.

Si vous souhaitez un reçu, prenez soin d'écrire votre nom et adresse et faites parvenir votre don (10 \$ et plus) à l'ordre de la ST-VINCENT DE PAUL, à l'adresse suivante :

Comité de la St-Vincent de Paul
230, rue Principale
East Broughton, G0N 1G0

Information : 418 427-4663

Grâce à vous, nous pourrions aider ceux qui, sans vous, traverseraient difficilement certaines épreuves de la vie.

Merci pour votre grande générosité.

Le monde scolaire

Un banc de médiation à l'école Paul VI

par Pierre Drouin

Grâce au don en argent de 700 \$ de la Caisse Desjardins de Broughton, l'école Paul VI s'est procurée un banc de médiation. Dans le cadre du programme du CIRCM (Centre international de résolution de conflits et de médiation), l'école Paul VI de la Commission scolaire des Appalaches implante en 2008-2009 le volet La Médiation par les pairs. Depuis 2004, la démarche Vers le Pacifique a été mise en place afin d'outiller les jeunes de notre école lors de conflits. Pour y arriver, des ateliers prescrits ont été animés dans tous les groupes, de maternelle à 6^e année. L'intention de proposer une démarche de résolution de conflits a mené les jeunes à adopter des solutions pacifiques, sans accompagnement ou non d'adultes, sur la cour. Ceux-ci ont reçu quelques formations sur cette approche constructive prônée et ce, à la lumière de leur jugement respectif. Des résultats très prometteurs ont déjà dépassé les attentes du milieu. Très majoritairement, les jeunes résolvent leurs conflits autrement que par des paroles ou des gestes porteurs de violence. Ils utilisent les moyens prévus lors de leurs difficultés et demandent de l'aide, depuis la mise en place de cette démarche.

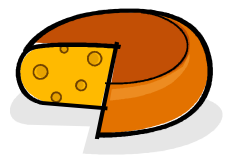
La gestion pacifique des difficultés relationnelles a mené les intervenants et la direction de l'école à favoriser la médiation lors de conflits. En concertation avec le personnel et les parents, une trentaine de jeunes de 4^e à 6^e année ont reçu une formation pour jouer le rôle de médiatrice-médiateur sur la cour d'école. Supporter les jeunes vivant une problématique, les accompagner dans leur démarche de solutions, permettre de se parler, voilà des fonctions qu'ils devront apprendre.

Placé dans la cour, les jeunes auront accès au banc à toutes les récréations soit pour deux élèves qui veulent se parler, s'asseoir seul pour signifier un besoin d'aide, se calmer ou encore pour permettre la médiation avec aide. Le banc délimite une zone de médiation et ne peut, en aucun cas, servir de banc pour simplement s'amuser ou socialiser. Les jeunes ont aussi été sensibilisés au respect du banc dont ils sont les principaux responsables.

Ce banc, sur lequel sont inscrites les étapes de la médiation, est aussi porteur de paix. Voilà un moyen très innovateur pour supporter les médiateurs dans leur fonction et les jeunes en processus de résolution de conflits sur la cour. Encore une fois, un gros merci à M. Marcel Vallières de la Caisse Desjardins de Broughton.

Campagne de financement

La prochaine campagne de financement de l'école Paul VI et de celle de Saint-Nom-de-Marie sera de vendre du fromage de la région. Si vous voulez supporter les écoles en vous procurant du fromage fin à bon prix, demandez-en à un enfant qui fréquente nos écoles ou communiquez avec nous au 418 427-2606. Votre appui servira au bien-être et à l'amélioration de la vie scolaire des enfants. Merci de votre compréhension et de votre support.



VOEUX DE NOËL

L'équipe de l'école Paul VI et de Saint-Nom-de-Marie souhaite à toutes les familles des Fêtes empreintes de respect, de sérénité, de joie, d'entraide, de partage, d'écoute, d'amitié, de petits bonheurs et de grands moments.

Joyeuses Fêtes! Bonnes vacances! Amusez-vous bien!

Une centenaire à East Broughton

par Lise Jacques

Alphonsine Jacques naquit le 12 décembre 1908 à St-Jules. Elle était la dernière d'une famille de 14 enfants. Ses parents se nommaient Léocadie Bolduc et Joseph Jacques. Après son mariage avec Arthur Jacques, le 29 juin 1925, elle vint habiter à East Broughton.

Elle est la mère de 14 enfants, la grand-mère de 21 petits-enfants, l'arrière-grand-mère de 36 arrière-petits-enfants et l'arrière-arrière-grand-mère de 12 arrière-arrière-petits-enfants.

Comme toutes les femmes de sa génération, maman se devait d'être très active et les tâches ne manquaient pas : elle participait aux travaux de la ferme, s'occupait de son potager, cuisinait, tissait au métier, tricotait et faisait de la couture, tout en veillant au bien-être de ses beaux-parents, de ses enfants et petits-enfants.

Elle avait donc peu de temps libre, mais lorsque l'occasion se présentait, elle aimait bien lire et jouer aux cartes avec ses enfants ou avec des voisins en visite. Elle faisait partie du mouvement des Dames de Ste-Anne.

Quand quelques-uns de ses enfants ont déménagé aux États-Unis, l'un de ses plaisirs était d'aller les visiter avec notre père. Elle eut donc la chance de se rendre plusieurs fois au Connecticut et même une fois en Californie.



En 1982, elle se rendit à Rome pour assister à la béatification du frère André. Ce voyage était d'autant plus important pour elle, étant donné qu'elle avait rencontré le frère André à l'Oratoire Saint-Joseph lorsqu'elle étudiait au couvent des Soeurs de la Charité de Montréal en 1922.

Maman demeure une femme accueillante et sa porte est toujours ouverte non seulement pour ses enfants ou ses petits-enfants, mais pour ses neveux et nièces qui se font un plaisir d'aller la visiter régulièrement.

Félicitations maman! Vous êtes un modèle pour nous tous! Nous nous considérons privilégiés de vous avoir comme mère et aussi de vous voir atteindre vos cent ans! Bon centenaire!

Noms des enfants dans l'ordre où ils sont sur la photo :

Rangée arrière, de gauche à droite : Roger, Jeanne, Aliette, Lucien, Réjean, Cécile, Jean-Marc, Henri-Paul et Lauréat.

Rangée avant : Rose, Alphonsine et Lise.

N'apparaissent pas sur la photo : Victor (décédé en 1997), Charles-André (décédé en 2000) et Michel (décédé en 1951).